L'établissement des Germains en Suisse

Autor(en): **Bovet, Richard**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Wissen und Leben**

Band (Jahr): **12 (1913)**

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-749561

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'ÉTABLISSEMENT DES GERMAINS EN SUISSE

Peu de branches de l'activité scientifique ont donné lieu à autant d'erreurs manifestes que l'étude des races. Nos livres d'histoire classiques nous font de la prétendue invasion des Barbares en Helvétie un tableau d'une candeur psychologique incomparable. Les théories des hommes à systèmes, pour lesquels l'étiage de la vie intellectuelle réside dans la forme du cerveau ou la couleur des cheveux, ne sont guères plus exactes. Ces gens-là ont-ils regardé autour d'eux? Quel est l'observateur sincère capable de déclarer en bonne conscience que l'Allemagne est peuplée de „Germains" et la France de „Latins"! Pour confondre ces maniaques — maniaques souvent ingénieux — il suffirait le plus souvent de publier, avec leur photographie, leur propre taille et leur indice céphalique. Néanmoins on ne peut que répéter après M. Eugène Pittard: „Il est singulier de voir avec quelle légèreté on reproduit de vieilles suppositions ayant traîné dans tous les livres et avec quelle légèreté aussi on considère ces suppositions comme des faits avérés". C'est à se demander, en effet, quelle opinion pourront se faire nos descendants de la conscience scientifique de beaucoup de nos „lettrés".

Nous possédons d'ailleurs une pléiade de savants qui se sont donné pour tâche d'étudier ces problèmes avec impartialité. L'an dernier, M. F. Schwerz a apporté ici-même la très utile collaboration de ses recherches scientifiques [1]), qui confirment les conclusions de ses devanciers et notamment de M. Pittard, qui écrivait, dans le *Dictionnaire géographique de la Suisse:* „La conclusion provisoire . . . c'est que notre pays est peuplé surtout de brachycéphales leptorosopes. Ils constituent ce qu'on appelle en anthropologie le groupe des Celtes-Alpins, Celto-Ligures, Celto-Rhétiens etc. Dans l'ensemble, les dolichocéphales ne figurent que pour une faible part. C'est dans la Suisse centrale, les Grisons et le Valais que le type brachycéphale est le plus accentué". Parmi les historiens, nous avons vu MM. Hugo de

[1]) *Die Alemanen und die heutige Bevölkerung der Schweiz.* „Wissen und Leben" 1er et 15 juin 1912.

Claparède, Paul-Edmond Martin et Marius Besson, pour ne citer que ceux de ce siècle, projeter une lumière subite sur l'établissement des Germains en Suisse. Qu'on me pardonne de mettre en évidence l'œuvre de trois de mes concitoyens romands. „Grâce à MM. Besson et Martin, écrit M. Ch. Benziger, la partie romande de notre pays nous semble en avance (à cet égard) sur la partie germanique“ [1]).

Remarquons qu'au début de notre ère, on ne constate pas, en dehors des deux grands établissements de peuplades germaniques, d'invasion importante au point de vue ethnique. Certes plus d'une tribu traverse le pays sans s'y arrêter. Mais il n'est rien resté, pour ainsi dire, de ces Alémanes qui ravagèrent la Gaule en 259, saccagèrent Aventicum en 260, et passèrent ensuite en Italie où ils disparurent; rien de ces soixante mille Alémanes qui furent vaincus par Constance Chlore près de Vindonissa; rien non plus de ces bandes qui détruisirent quarante-cinq villes et firent un désert de l'Alsace, pour être repoussés, en fin de compte, par l'empereur Julien.

Un examen attentif de cette période nous révèle d'ailleurs une Rome singulièrement plus énergique et plus combattive que celle que nous connaissions; ses généraux ne se lassent pas de construire de nouvelles forteresses, et, se multipliant, ils infligent défaite sur défaite à ceux d'entre les Germains qui ne passent pas à son service. C'est ainsi que les Burgondes, qui, établis près de Worms, étaient devenus des soldats auxiliaires de l'Empire — *foederati* — et s'étaient laissé aller à des actes de désobéissance, se voient infliger une cruelle leçon par Aétius en 436, puis, en 437, par les Huns, que le général romain avait su habilement exciter contre eux. Aétius assigne aux débris de ce peuple des cantonnements en Savoie [2]). Ils s'y apprivoisent en quelque sorte au contact de la culture latine, se convertissent au christianisme, si bien que les Romains peuvent bientôt songer de nouveau à s'en servir. En 488 Odoacre, roi

---

[1]) *Les études sur le haut moyen-âge en Suisse.* „Les Feuillets“ 1912, p. 136.

[2]) Voir Hugo de Claparède, *Les Burgondes jusqu'en 443*, Genève 1909, page 49 et suivantes; P. Edmond Martin, *Etudes critiques sur la Suisse à l'époque mérovingienne*, Genève 1910, page 7 et suivantes.

d'Italie, retire les garnisons de l'Helvétie. C'est à cet instant précis que les Burgondes se transportent sur les bords du Rhin, invités, semble-t-il, par le souverain hérule à y constituer une marche assez solide pour protéger l'Helvétie contre la menace grandissante d'une invasion alémanique. En traversant l'Helvétie occidentale privée de maîtres, les Burgondes y installent leur gouvernement militaire, puis leur protectorat, à la plus grande satisfaction des populations affolées.

Jusqu'où pénétrèrent les Burgondes? On admettait au siècle dernier qu'ils étaient restés à l'ouest de l'Aar, et que ce n'est qu'au IXe siècle que la seconde Transjurane aurait poussé ses frontières jusqu'à la Reuss. Aujourd'hui, le doute n'est plus guère permis sur ce point: l'on reconnaît que c'était une erreur. En 517, Bubulcus, évêque de Vindonissa, participait à Epaone à un congrès des prélats burgondes; M. Besson a établi que le siège de l'évêché fut transféré à Avenches après 549 — plus probablement en 561 — puis, à la fin du même siècle, à Lausanne[1]). Vindonissa apparaît ainsi comme le premier siège de l'évêque de Lausanne, fait d'autant plus caractéristique que les frontières entre les évêchés — le cas est en tout cas certain pour ceux de Coire et de Constance — furent établies d'après la répartition des races. Les peuplades burgondes semblent ainsi s'être fixées tout d'abord le long du Rhin, spécialement dans le canton d'Argovie.

Quant aux Alémanes, ils s'étaient établis dans le courant du cinquième siècle en Souabe, maintenus par les Romains à distance, soit au nord du Rhin et du Danube. Au commencement du siècle suivant — plus exactement entre 501 et 507 — Clovis, roi des Francs, remporte sur eux une victoire décisive; dans la bataille, le roi et la noblesse des Alémanes sont tombés avec une grande partie du peuple; une autre partie a été réduite en esclavage. Les survivants de la défaite se réfugient alors dans le royaume ostrogoth, dont faisait partie l'Helvétie orientale; le roi Théodoric leur fait bon accueil, mais en les obligeant à accepter son protectorat et à devenir les gardiens de l'empire, *custodes imperii*[2]). C'est donc en qualité de vaincus implorant un asile, et nullement en con-

---

[1]) Marius Besson, *Les origines des évêchés de Genève, Lausanne, Sion,* Fribourg 1908, page 140 et suivantes.

[2]) P. Edmond Martin, *Ibid.* page 54 et suivantes.

quérants, que les Alémanes ont pris domicile chez nous. On comprend aisément, dans ces conditions, qu'ils n'aient pas anéanti la population gallo-romaine qu'ils avaient à charge de protéger. Ils établirent leur domination politique en Souabe, et du côté sud, sur le territoire occupé actuellement par les cantons de Schaffhouse, Thurgovie, Zurich, Zoug, autant que nous en pouvons juger par les limites de l'évêché de Constance, celui de Coire formant, au point de vue politique, la „Rhétie de Coire". Or, jusqu'au IXe siècle, l'évêché rhéto-romanche comprenait outre les Grisons, la partie orientale du canton actuel de Schwytz, la vallée de la Linth, le haut Toggenbourg et la majeure partie du Rheintal saint-gallois; au XIIe siècle, sur le Rhin, la frontière est à Montlingen ou au Hirschensprung. Je n'apprendrai rien à qui que ce soit en rappelant la signification si claire des termes *Walenstadt* et *Walensee*; selon M. Kollmann, le canton de Glaris est encore aujourd'hui celui où l'on rencontre le plus de bruns; dans tout le sud du canton de Saint-Gall, la persistance du sang gallo-romain est évidente. Quant à la langue rhéto-romanche, ce n'est peut-être que le plus pur des dialectes gallo-italiens — c'est ainsi que les appelle Ascoli — qui couvrent tout le nord de l'Italie, mais s'y sont corrompus bien davantage que ce pouvait être le cas dans des vallées difficilement accessibles, dont les montagnes constituaient une puissante sauvegarde pour l'intégrité de l'idiome; notons en passant la ressemblance du romanche avec le patois tessinois, avec le roumain, et, dans une mesure beaucoup plus faible, avec le provençal.

* * *

La Reuss fixa longtemps la frontière officielle entre les Alémanes et les Burgondes. On sait que l'influence de la loi gombète en matière successorale se retrouve dans les droits coutumiers de l'Argovie et jusque sur les bords de la Limmat; l'architecture jurassique a laissé des vestiges jusqu'à nos jours dans les cantons de Lucerne et d'Unterwald; dans la Suisse centrale, la brachycéphalie — type du cerveau gallo-romain — est plus accentuée que partout ailleurs en Suisse: selon MM. Schurch, His et Rutimeyer, la proportion des brachycéphales, dans les cantons de Lucerne, Unterwald et Uri, serait du 86,6 % des individus.

Néanmoins il est à présumer que les Alémanes ont fait rapidement brèche dans la frontière burgonde de l'Est. Déjà le transfert à Avenches de l'évêque de Vindonissa semble indiquer que ce prélat ne se sentait pas suffisamment en sûreté sur ces confins. Un autre indice de ce phénomène nous est fourni par la bataille de Wangen, au sud-ouest de Berne: en 610—611 en effet, des bandes d'Alémanes pénètrent dans la Transjurane, battent les défenseurs du pays à Wangen, et s'en retournent avec le butin conquis sans être autrement inquiétés. On peut admettre, en raison de la supériorité militaire apparente des Alémanes, que des expéditions de ce genre ne furent pas isolées, et que les cantons actuels d'Argovie et de Soleure, comme le nord de celui de Lucerne, furent l'objet d'une pénétration constante, plus ou moins pacifique.

Dans l'Helvétie occidentale comme au-delà du Jura, les Burgondes, qui ne devaient constituer qu'une infime minorité, adoptèrent rapidement les mœurs des habitants du pays et recoururent à leur collaboration pour le gouvernement; c'est ainsi qu'en 574 l'on rencontre parmi les patrices un certain Mommulus, Celto-Romain d'Auxerre, fils du comte de cette ville. Il est fort douteux au demeurant qu'entre l'Aar et la Reuss les Burgondes, nombreux dans ces parages, se soient tous assimilés. Albert Jahn note expressément l'existence d'influences burgondes sur le dialecte allemand-bernois [1]). Toutefois il est vraisemblable que ces Burgondes restés Germains se seront trouvés dans une situation fort difficile, placés qu'ils étaient entre la Transjurane gallo-romane et les Alémanes turbulents et batailleurs; et, entre ces deux influences, celle de la similitude du langage aura dû l'emporter. Remarquons qu'au point de vue politique le territoire compris entre l'Aar et la Reuss fut très disputé, peut-être précisément en raison du caractère mal déterminé de la population qui l'habitait. C'est ainsi qu'en 806 il est incorporé à la Transjurane sous la domination de Charles, fils aîné de Charlemagne, décision qui permet de supposer qu'il avait fait partie un certain temps de l'*imperium* alémanique. En 843 il échoit (de nouveau?) en qualité de fief à Louis le Germanique, mais en 888

[1]) A. Jahn, *Geschichte der Burgundionen und Burgundiens bis zum Ende der ersten Dynastie*. Halle, 1874, II, pages 402—410.

il est attribué à nouveau à la Transjurane, dont il a fait partie jusqu'en 1032, date de la mort de Rodolphe III, le dernier des rois de Bourgogne [1]).

Le rattachement progressif au pays alémanique du territoire situé entre l'Aar et la Reuss s'effectua sans doute fort lentement. Lors de l'établissement de la Réforme, l'évêché de Lausanne s'étendait encore jusqu'à Berne et à Soleure, ce qui n'exclut d'ailleurs aucunement l'hypothèse d'une extension de l'allemand à l'ouest de l'Aar. La disparition des barrières qui séparaient l'Alémanie de la Burgondie germanique exigea en tous cas six ou sept siècles, et put s'opérer insensiblement sans que l'histoire eût à l'enregistrer. Telle est du moins l'explication qui nous paraît la plus naturelle.

* * *

Ni les Burgondes ni les Alémanes n'ont donc eu l'occasion, lors de leur établissement pacifique en Helvétie, d'anéantir la population gallo-romaine qu'ils venaient protéger. Comme cette dernière possédait indubitablement la supériorité numérique, on s'explique aisément les résultats — provisoires il est vrai — auxquels ont abouti les investigations des anthropologistes.

Remarquons d'autre part que, du temps de l'Helvétie romaine, l'immigration italienne avait été très faible, et que les Gallo-romains étaient en réalité des Gaulois, ou plutôt des Celtes. Encore aujourd'hui le type courant en Suisse n'est-il pas celui des Celtes, dont les caractéristiques sont: taille moyenne, forte ossature, brachycéphalie, traits irréguliers, cheveux châtains, et au moral le caractère obstiné, renfermé, conservateur, l'esprit de clan, l'aversion de la centralisation et du „pouvoir personnel", le culte de la nature vierge? En tous cas il paraît qu'il faut définitivement renoncer aujourd'hui à voir les deux seuls termes du problème ethnique dans les Latins et les Germains,

---

[1]) Notons toutefois qu'en 922 des terres situées sur les frontières incertaines de l'Argovie provoquent un conflit entre Rodolphe II de Bourgogne et Bourcard, duc d'Alémanie. Rodolphe est battu à Winterthour, mais Bourcard lui donne en mariage, comme un gage et comme un symbole de l'union des deux Helvéties, sa fille Berthe, la fameuse reine Berthe, dont la douce gloire rayonne encore sur le pays romand.

ces deux races, même prises ensemble, n'ayant qu'une part réduite dans la constitution de notre sang.

D'ailleurs, au fait et au prendre, qu'est-ce qu'une „race", sinon l'ensemble des personnes se rattachant à un type commun, type qui subit l'influence du sol, du climat, des mélanges réciproques, et même de la manière de vivre? On peut presque parler, aujourd'hui déjà, d'un type anglais, d'un type français, d'un type espagnol, les Français, les Espagnols et les Anglais formant en quelque sorte trois familles vivant chacune en commun depuis plusieurs siècles; en tous cas, on ne saurait contester l'existence de types provinciaux, normand, toscan, wurtembergeois ou écossais. Les types provinciaux ou nationaux se substituent toujours davantage aux types originaires en voie de disparition. Tous les jours, les savants découvrent des crânes qui ne répondent plus à aucun type actuel.

Successivement Jaunes, pygmées, négroïdes, Celtes, Gaulois, Romains, Germains et d'autres encore ont apposé leurs alluvions dans notre pays sans que l'on puisse nettement distinguer aujourd'hui, dans le mélange qui en est résulté, la part afférente à chacun d'eux. Ce problème perd d'ailleurs de son importance au fur et à mesure que l'instinct fait place à la raison dans les déterminations de l'homme, et que s'affirme ainsi la prédominance de la culture intellectuelle sur l'influence du sang.

BERNE RICHARD BOVET

□□□

Le bienheureux François avait coutume de dire que les tièdes, qui ne savent s'appliquer à aucune affaire simplement et humblement, le Seigneur les vomirait promptement de sa bouche; et personne ne pouvait demeurer oisif devant lui qu'il ne le déchirât à belles dents. Lui-même aussi, l'exemple de toute perfection, travaillait humblement de ses mains, défendant qu'on laissât rien perdre du temps, qui est le meilleur des présents.

Il disait en effet: „Je veux que tous mes frères travaillent et s'exercent humblement à des travaux utiles, afin de peser moins lourd aux hommes, et de peur que le cœur ou la langue ne s'égarent dans l'oisiveté."

Quant au gain et au bénéfice du travail, il disait qu'il devait être laissé au jugement non de l'ouvrier, mais du gardien ou de la famille.

FRÈRE LÉON: *Miroir de la perfection du bienheureux François d'Assise.*
Version française de Paul Budry. Paris. Librairie Plon 1911.